

Procès-verbal du Conseil d'école N°2

Mardi 12 mars 2024 à 18h00

Présents

Enseignants : M. Bonard – Mme Maurice – Mme Trigallez – Mme Tenaud – Mme Leroy – Mme Mangani

Représentants des parents d'élèves : M. Mawasa, Mme Soulie, Mme Carême

Municipalité: Mme Jacquiel

Excusé(e)s : M. Devanneaux

Absents

Membres RASED :

Représentants des parents d'élèves :

DDEN :

Secrétaire de séance : Mme Mangani

Ordre du jour :

- 1) Sécurité à l'école
- 2) Effectifs et prévisions 2024/2025
- 3) Dispositif PHARE
- 4) Evaluation Externe de l'école
- 5) Evaluations nationales
- 6) Organisation des temps d'accompagnement (PACTE...)
- 7) Projets d'école, de classe
- 8) Point financier coopérative scolaire
- 9) Manifestation fin de période et d'année scolaire
- 10) Questions diverses

1) Sécurité à l'école

Exercice « attentat-intrusion »

Suite à l'attentat terroriste à Arras du vendredi 13 octobre, l'exercice attentat-intrusion prévu la semaine du 16 au 20 octobre 2023 a été reporté et réalisé le 22 décembre 2023.

Le scénario était le suivant :

- « - Un adulte aperçoit à travers la fenêtre une personne munie d'un fusil de chasse qui escalade le portail d'entrée de l'école et cherche à pénétrer dans les locaux.
 - Il prévient immédiatement le directeur qui déclenche le signal « Attentat – Intrusion »
 - Les élèves sont mis en sécurité dans les zones définies au PPMS, leurs accès sont verrouillés /barricadés, les stores / rideaux sont fermés, les lumières sont éteintes, les élèves restent dans le calme absolu. La durée minimale de cette phase est de 20 minutes. Les moyens de communication internes sont testés et une attention particulière est portée aux personnes fragiles ou en état de stress
 - Les forces de l'ordre arrivent et maîtrisent l'individu, ils autorisent la levée du dispositif
- FIN DE L'EXERCICE »

L'application de l'exercice a mis en évidence l'ensemble des défaillances de sûreté mentionnées aux conseils précédents :

- Issues du bâtiment 3 non sécurisées
- Signal d'alarme attentat inexistant : Le signal n'a pas été entendu ou identifié par les enseignants. La transmission de l'alerte entre les différents bâtiments ne pouvant se faire que par portable. La communication entre les bâtiments n'a pas été réalisée ou trop tardivement.

Réponse de la mairie : des talkies walkies sont commandés pour toutes les écoles de Compiègne.

Exercice « Risques majeurs »

Un exercice de confinement a eu lieu le 23 janvier 2024.

Le scénario était le suivant :

- « - Le directeur est informé du passage en vigilance météo « Rouge » pour le risque tempête. Le vent forçit et des objets commencent à s'envoler.
 - Le directeur déclenche l'alerte « Risque Majeurs » et informe l'ensemble des adultes de la situation.
 - Les élèves sont mis en sécurité dans les zones définies au PPMS, autant que possible éloignés des fenêtres et baies vitrées, et dans la partie EST du(es) bâtiment(s) (par convention d'exercice, les vents soufflent de l'ouest). Lorsqu'ils existent les volets roulants sont fermés afin de protéger les fenêtres. Dans le cas contraire, on peut sécuriser les fenêtres en traçant une croix au scotch (cela évite que les fenêtres ne volent en petits débris). La durée minimale de cette phase est de 20 minutes. Les moyens de communication internes sont testés et une attention particulière est portée aux personnes fragiles ou en état de stress
 - La vigilance « Rouge » est levée, le vent se calme
- FIN DE L'EXERCICE »

Pour cet exercice, la mise en confinement du bâtiment 3 a duré le double du temps du bâtiment 2. Les effectifs des deux bâtiments sont sensiblement les mêmes mais la configuration des classes est différente. Les salles du bâtiment 2 sont occupées uniquement par des classes dédoublées. Elles sont moins encombrées par du mobilier scolaire permettant ainsi un accès plus fluide et donc plus rapide.

Retour sur l'exercice « évacuation-incendie » de septembre 2023

L'exercice avait révélé une défaillance dans le système de sécurité de l'école. Le déclencheur manuel de l'étage du bâtiment 3 ne fonctionnait pas. Un rapport avait été adressé à la mairie mais le directeur n'a pas eu de retour concernant ce dysfonctionnement.

Exercice « évacuation-incendie »

Un exercice d' « évacuation-incendie » aura lieu entre le 25 et le 29 mars 2024.

Le scénario sera le suivant :

- « - Au retour de la pause méridienne, les enfants sont en classe.
 - Un adulte voit de la fumée s'échapper de la cuisine/tisanerie/vestiaire (ou tout autre local dans lequel les enfants ne se trouvent pas).
 - Il signale le début d'incendie :
 - o A l'aide du déclencheur manuel le plus proche.
 - Le signal d'évacuation est déclenché
 - (L'alerte est donnée aux pompiers 1)
 - Les personnes présentes évacuent et se rendent au point de rassemblement.
 - Un comptage est réalisé : toutes les personnes présentes ont évacué, aucun blessé n'est constaté
- FIN DE L'EXERCICE »

2) Effectifs et prévisions 2024/2025

- Inscriptions scolaires CP :

Réunion avec la maternelle le 15 février: présentation de l'école aux parents et expliquer les démarches à entreprendre pour les inscriptions au CP

Effectifs de l'école

L'école compte actuellement 127 élèves (3 de plus qu'en octobre dernier)

Répartition par classe 2023-2024			
Octobre 2023		Mars 2024	
CP	13		15
CP/CE1 - 10/5	15	9/5	14
CE1	15		14
CE1/CE2 - 9/6	15		15
CE2/CM1 - 7/14	21	8/15	23
CM1/CM2 - 15/7	22		22
CM2	23		24
Total	124		127

Prévisions 2024/2025

	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>
Effectifs d'octobre 2023	23	29	13	29	30	124
Effectifs prévisionnels d'octobre à la rentrée 2024	13	23	29	13	29	107
Effectifs de mars 2024	24	28	14	30	31	127
Effectifs prévisionnels de mars à la rentrée 2024	15	24	28	14	30	111

Comme annoncé au conseil d'école précédent, ces effectifs pour la rentrée 2024-2025 entraînent la fermeture d'une classe pour septembre.

La répartition des élèves pour cette prochaine rentrée pourrait être la suivante :

2023-2024			2024-2025		
CP		15	CP		15
CP/CE1	9/5	14	CE1		15
CE1		14	CE1/CE2	9/6	15
CE1/CE2	9/6	15	CE2		22
CE2/CM1	8/15	23	CM1-CM2	7/15	22
CM1/CM2	15/7	22	CM1-CM2	7/15	22
CM2		24			
Total		127			111

Cette fermeture de classe entraîne le départ d'un membre de l'équipe pédagogique : Mme Leroy

3) Dispositif PHARE

Dans le cadre de dispositif PHARE, un programme de lutte contre le harcèlement à l'école, l'école a mis en place une procédure de prise en charge d'une situation d'intimidation ou de harcèlement.

Présentation de la procédure

Avenant au règlement intérieur :

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. »

Une information sera donnée aux parents.

4) Evaluation Externe de l'école

En 2022 l'état a décidé que les établissements scolaires seraient évalués par une commission externe. L'école Royallieu sera évaluée au cours de cette période 4. La finalité de cette évaluation est l'amélioration du fonctionnement de notre école.

Pour préparer cette évaluation, une auto-évaluation devait être réalisée en période 3. Cette auto-évaluation concernait 4 domaines :

- Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves**
- Domaine 2 : Le bien-être de l'élève – Climat scolaire**
- Domaine 3 : acteurs et fonctionnement de l'école**
- Domaine 4 : environnement institutionnel et partenarial**

C'est pourquoi les enseignants, les parents et les élèves de cycle 3 ont été amenés à compléter des questionnaires anonymes.

65 questionnaires ont été complétés par les parents.

Des questions n'étaient pas forcément appropriées pour tous les enfants ; pour les parents il y avait des questions obligatoires pour passer aux suivantes.

Présentation des résultats aux questionnaires

Pour cette évaluation externe, l'équipe d'évaluateurs externes souhaitera sûrement rencontrer les représentants des parents d'élèves.

Monsieur le directeur attend d'être contacté afin de convenir avec l'équipe d'évaluateur des modalités de travail.

5) Evaluations nationales

Entre le 15 janvier et le 02 février 2024 les élèves de CP ont passé des évaluations nationales (Point d'étape CP).

Commentaires enseignants :

Les enseignants ont rencontré les parents pour une restitution individuelle des résultats des élèves.

Ce qui ressort, ce sont des difficultés de compréhension. Cette année, il y a des écarts de niveaux importants parmi les CP. On regrette le manque de suivi à la maison pour certaines familles. On se demande si certaines familles ne confondent pas l'instruction et l'éducation.

6) Organisation des temps d'accompagnement (PACTE...)

Dispositifs encadrés par des enseignants volontaires :

- Accompagnement éducatif : 16h30-18h ; 1 groupe encadré par Mme Mangani le jeudi et Mme Maurice le vendredi

- PACTE :

Des stages de réussite ont été organisés pendant ces vacances d'hiver pour des 3 groupes de 6 élèves. D'autres stages seront organisés au printemps et en aout.

Le dispositif Ecole ouverte sera renouvelé comme les années précédentes en juillet et sera encadré par Mme Tenaud et M. Devanneaux. Le thème sera le sport. Des activités seront proposées pour des élèves de cycle 3 (BMX, tir à l'arc, hip-hop, équitation). Ce dispositif durera 4 jours.

1h30 de soutien aux élèves en difficulté est proposé par Mme Delvallet le lundi et le mardi après-midi de 16h30 à 18h et concerne deux groupes de 5 élèves (CE2-CM1-CM2).

7) Projets d'école, de classe

Subvention biannuelle de la ville de Compiègne:

Tous les deux ans, la ville soutient les projets de classes découvertes pédagogique pour chaque école de Compiègne. Les projets sont subventionnés à hauteur de 80%. La coopérative scolaire participe à hauteur de 622,90€ grâce aux actions des parents d'élèves. Un grand merci à eux.

Pour cette année scolaire, un projet monté par Mme Maurice, M. Devanneaux, Mme Trigallez, Mme Mangani, Mme Leroy et Mme Tenaud bénéficiera de cette subvention.

Présentation du projet :

2 sorties sont proposées :

Lundi 8 avril : Visite du stade de France le matin et balade en bateau-mouche l'après-midi pour découvrir le lieu de l'inauguration des Jeux Olympiques.

Le 18 juin :

Les CM1 et CM2 feront du char à voile à Quend-plage. (activité de 3h)

Les CE1 et les CE2 feront de l'équitation au Crotoy.

Les CP feront un escape-game au Crotoy puis un concours de château de sable.

La classe de M. Bonard étant déjà inscrite dans un projet autour des deux guerres mondiales subventionné par la cité éducative ne participera pas à ce projet.

8) Point financier coopérative scolaire

Les photos nous ont rapportées 400€.

La tombola + la vente de gâteaux organisées à Noël nous a rapporté 600€.

9) Manifestation fin de période et d'année scolaire

Vendredi 14 Juin : fête de l'école

Une kermesse ne sera possible que si les parents s'investissent, notamment dans la tenue des stands et l'organisation générale.

Nous nous proposons d'accompagner les parents s'ils désirent se réunir pour monter une éventuelle kermesse.

Dans tous les cas, une représentation et une vente de gâteaux sera proposée.

Pour organiser une tombola, il faudrait un gros lot qui soit accrocheur.

10) Questions diverses

Cantine :

Les personnels cantine sont en sous-effectifs et sont débordés. Les enfants reviennent de la cantine énervés.

L'école demande à la mairie d'investir dans du matériel pour l'animation de la cantine. La surveillance de cantine n'est pas suffisante, il faudrait qu'il y ait des animations proposées. Les quantités de nourriture ne sont pas suffisantes. Certains enfants ont faim l'après-midi.

Mairie : Il y a un problème de formation et de rémunération. Il est très difficile de recruter. Les personnes recrutées ne peuvent pas animer d'ateliers.

Fin de la séance : 20h00